

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données de
qualité d'eau issues du
réseau départemental sont
consultables sur
<https://datarmor.cotesdarmor.fr/>

**Celui qui pourra résoudre les problèmes de
l'eau méritera deux Prix Nobel : un pour la
paix et un pour la science.**

John F. Kennedy

Neige dans le Mené ©T. Jeandot

Info et agenda

Carrefour des gestions locales de l'eau

100 % digital

Édition revisitée du Carrefour de l'Eau
pour une programmation 2021 au
cœur de l'actualité.

Acteurs de l'eau, profitez du salon et des conférences à distance et
en digital les **5 et 6 mai** à **Rennes** : <https://bit.ly/3dYhUB2>



Février 2021 en résumé

- Une pluviométrie déficitaire, des températures très contrastées entre douceur et vague de froid,
- Les débits des cours d'eau restent soutenus suite à des mois très humides,
- Du côté des nitrates, pas d'évolution significative de la moyenne,
- Nouveauté 2021 de la recherche de pesticides : 476 substances recherchées / 19 rivières observées. Le mois dernier, 30 produits ont été détectés dont 2 interdits,
- Le point sur les barrages du département : fonctions/retour sur l'année 2020,
- Zoom sur le SAGE Baie de Lannion et ses actions de reconquête de la qualité microbiologique des eaux littorales.

Les citoyens consultés sur les enjeux liés à l'eau

Du **1^{er} mars** au **1^{er} sept.**,
donnez votre avis sur le document
de planification du SDAGE Loire Bretagne pour la
protection de l'eau de nos rivières, des sources à
la mer : <https://bit.ly/3kCXXRB>
et découvrez en vidéo le webinaire du 5/02/21 :
<https://bit.ly/2NocFQb>



Vibrez à la Fréquence Grenouille!

Pour sensibiliser le grand public à la préservation
des zones humides, la Fédération des
Conservatoires d'Espaces Naturels organise

du **1^{er} mars** au **31 mai**
«Fréquence Grenouille».

À Jugon-les-Lacs, partez à la recherche du monde
fascinant des têtards et grenouilles,

les **mercredis 28 avril** et **5 mai** :
<https://bit.ly/3bTrKkP>

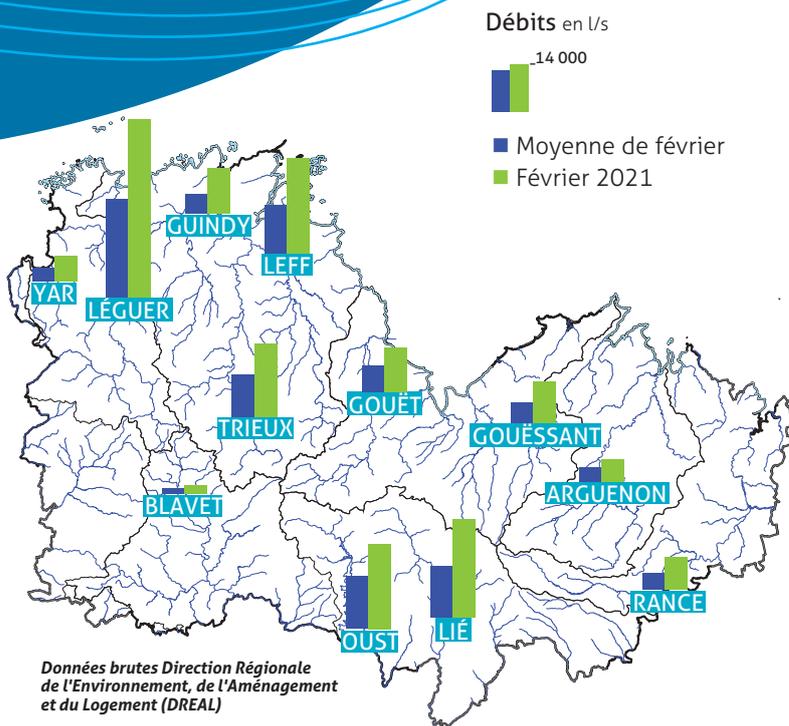
Erratum

Correction de l'info de la carte de continuité écologique présentée dans l'Inf'Eaux de
février : l'Islet n'est pas en risque mais en bon état suite à des travaux d'effacement
du barrage de Montafilan et d'un grand nombre de petits obstacles. À l'inverse, la
Flora est en risque de non atteinte du bon état et doit faire l'objet d'actions sur des
obstacles à proximité de l'estuaire.



Météo et précipitations

Débits des rivières



Bilan des écoulements dans les rivières costarmoricaines

Tendance sur l'année hydrologique 2020/2021

Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
+++	++	++	++	++							

- supérieurs aux normales
- inférieurs aux normales
- voisins des normales
- ++ significativement

Des rivières encore bien vigoureuses

La météo de février : une pluviométrie déficitaire sur l'ensemble du département de - 30 à - 60 % selon les secteurs et des fluctuations importantes de températures : douceur remarquable en début et fin de mois et vague de froid accompagnée de neige et verglas pendant près d'une semaine.

Pluviométrie de février 2021

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
Du 1 ^{er} au 10	33	28	27	31	31
Du 11 au 20	23	9	3	7	12
Du 21 au 30	8	3	5	6	5
Cumul mois en mm	63	40	35	44	47
Rapport à la normale	60 %	46 %	54 %	75 %	61 %
	<< normales	<< normales	<< normales	< normales	<< normales

Bilan des débits

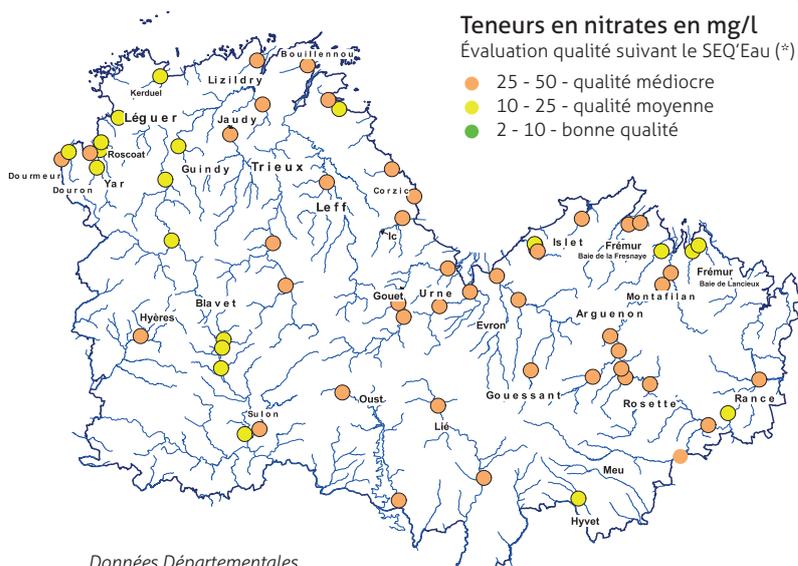
Bien qu'en très nette baisse en mars par rapport aux débits du mois précédent, les régimes hydrauliques sont encore bien excédentaires aux normales de 1,5 fois supérieures aux normales dans les rivières de l'est du département (Rance, Arguenon notamment) à 2 fois supérieures dans celles situées à l'ouest (Guindy, Leff, Yar).

En comparaison des débits des années antérieures à cette époque, nous sommes très proches de ceux de 2020 et 2018, supérieurs à ceux de 2019 de 50 %.

Pour en savoir plus :

<http://www.hydrologie-bretagne.fr>
[geobretagne.fr](http://www.geobretagne.fr) - <https://bit.ly/2KwNA4>

Teneurs de janvier 2021



(*) Seq'Eau : Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau utilisé préférentiellement à l'évaluation des masses d'eau selon la Directive Cadre Européenne (DCE).

Les nitrates dans les rivières

Une certaine stabilité des concentrations

Le nombre de points dans chaque tranche reste stable avec une majorité situés entre 25 et 50 mg/l, ce qui n'entraîne pas de variation significative de la moyenne, égale à 29 mg/l. Le maximum, 47 mg/l est analysé sur le Quilloury à Plénée Jugon tandis qu'on observe des minima de 16 mg/l sur l'Hyvel à Merdrignac et le Yaudet à Ploumilliau.

Les pesticides dans les rivières

Résultats de janvier 2021⁽¹⁾

Une évolution en cours sur le « marché » des phytos.

- En 2021, 19 rivières participent à l'observation départementale. Le Léguer, le Blavet, le Trieux, le Floubalay et la Rance participent à l'évaluation.
- Autre nouveauté, LABOCEA, notre laboratoire, a élargie la recherche à 476 produits (459 en 2020). Ces dernières investigations portent sur des produits de dégradation de pesticides/métabolites dont la liste s'allonge et aussi à de nouveaux produits. L'objectif gouvernemental est le retrait de 50 % de substances d'ici 7 ans avec une priorité : remplacer les plus dangereuses par des produits moins nocifs, de biocontrôle notamment.
- En janvier, toutes rivières confondues, **30 substances** sont **décelées** dont **2/3** sont des **métabolites** chroniquement présents, l'autre **1/3** des **produits actifs**, employés sous cette forme sur les cultures. Parmi eux, l'**alachlore**, herbicide interdit depuis 2008 décelé dans le Leff et l'**anthraquinone**, répulsif pour oiseaux interdit depuis 2010 dans le Floubalay⁽²⁾. Les autres produits actifs, autorisés, sont des désherbants retrouvés localement (Lizildry, Quinquis, Corzic, Guindy).

⁽¹⁾ Lié au décalage de traitement des résultats en labo des pesticides,

⁽²⁾ Les structures porteuses des actions sur ces bassins versants sont avertis de ces résultats.

Teneurs de janvier 2021⁽¹⁾

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

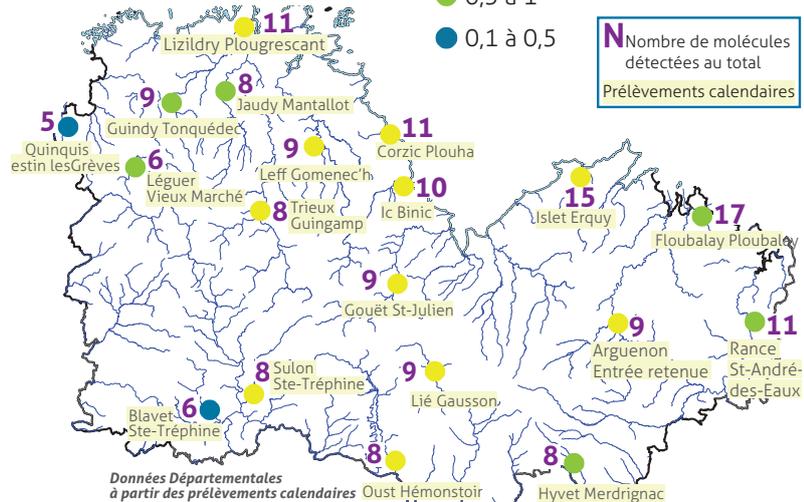
● 1 à 2

● 0,5 à 1

● 0,1 à 0,5

N Nombre de molécules détectées au total

Prélèvements calendaires



Nos résultats pesticides sont disponibles sur appinfeaux.cotesdarmor.fr/pesticides

Les barrages des Côtes d'Armor

Fonction primordiale des barrages départementaux dans la fourniture en eau potable et retour sur 2020 sans pénurie

L'alimentation en eau potable dans les Côtes d'Armor est basée pour l'essentiel sur la mobilisation des eaux superficielles. Mais les débits d'étiage des cours d'eau ne permettent pas de satisfaire entièrement aux besoins en eau potable. C'est pourquoi le Conseil Départemental, de 1970 à 1980, a créé 3 retenues sur l'Arguenon, le Gouët et le Blavet. En 2018, la propriété et la gestion de ces 3 barrages ont été transférées au SDAEP 22 (Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable Côtes d'Armor).

Une gestion subtile

Les retenues assurent la fourniture de 56 % de l'eau potable des costarmoricains, participent à réguler les débits en aval, de produire l'électricité et sont le support d'activités nautiques et de pêche.

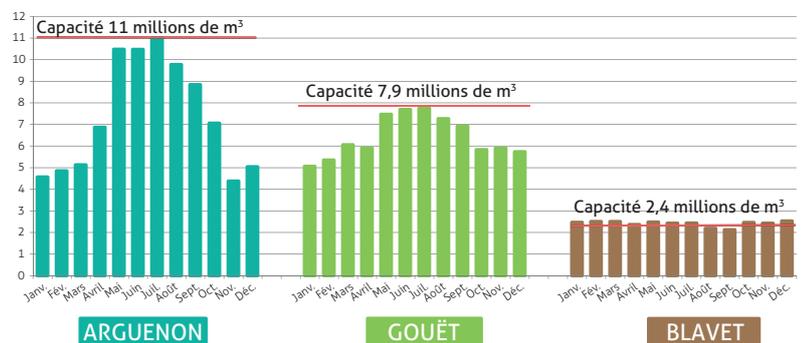
Le printemps est la période de gestion des barrages la plus délicate avec la nécessité de stocker l'eau pour assurer les besoins en été mais aussi de délester si les pluies/débits entrants sont importants tout en veillant au niveau d'eau dans les villes en aval lors des grandes marées notamment à Plancoët et au Légué à St-Brieuc.

Grâce également au réseau d'interconnexion, le SDAEP 22 assure une distribution en eau potable à l'ensemble de la population et acteurs économiques, en situations de crise notamment (sécheresse, pollution, vidange, besoins supplémentaires en eau en été et à l'étiage).

Retour sur l'année 2020

Les mois très pluvieux de l'année 2020 (février, août, octobre, décembre) ont permis de maintenir un bon niveau dans les retenues et de faire face aux besoins en eau potable en particulier durant la période estivale (+15% liés au tourisme).

Évolution des stocks - année 2020



Focus territorial

Ce mois-ci, zoom sur le SAGE Baie de Lannion et ses actions de reconquête de la qualité microbiologique des eaux littorales.



SAGE Baie de Lannion : Vers la reconquête de la qualité microbiologique des eaux littorales

Le SAGE Baie de Lannion, approuvé en juin 2018, a fixé un **objectif ambitieux** d'amélioration des eaux littorales en tenant compte des usages qui y sont liés. En effet, la Commission Locale de l'Eau souhaite, **d'ici**

2023, atteindre une « bonne qualité » de l'ensemble des eaux baignades, le classement en A de toutes les zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle et obtenir la recommandation « tolérée » pour les zones de pêche à pied de loisir. Pour y répondre, des actions concrètes ont été mises en œuvre par différents acteurs (communes, Lannion-Trégor Communauté, particuliers, agriculteurs).

Des diagnostics complets et partagés

Le choix a été fait de travailler à l'échelle des bassins versants sur lesquels des pics de pollutions bactériologiques ont été observés et d'associer l'ensemble des acteurs concernés aux différentes étapes. Ces petits bassins versants ont ainsi fait l'objet d'une importante phase de diagnostic combinant notamment analyses d'eau en de multiples points et identification fine, par prospection terrain, de toutes les sources potentielles de pollutions bactériologiques.

Plusieurs sites sont concernés par cette étude : les sites de baignade et de pêche à pied récréative et professionnelle de la Baie de la Vierge à Ploulec'h / Ploumilliau, la zone conchylicole de Landrellec à Pleumeur Bodou, les sites de baignades et de pêche à pied récréative de Pors Mabo à Trébeurden, du Bourg de Saint-Michel-en-Grève, ainsi que de Tourony et Bringuiller à Trégastel.



DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR
Direction du Patrimoine
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable
sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau



Des solutions souvent simples...

Réalisés entre 2017 et 2020, ces diagnostics ont permis de mettre en évidence des dysfonctionnements mais aussi les pistes d'amélioration pour les partager avec la population concernée. Les solutions identifiées sont diverses et doivent être combinées :

- améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement** avec la mise en conformité des branchements « eaux usées/eaux pluviales », et des dispositifs d'assainissement individuel,
- limiter les risques de contamination des eaux** par les déjections d'animaux domestiques : infiltration des eaux de nettoyage des chenils, rappel de la réglementation concernant la fréquentation des plages ou encore pose de clôtures pour éviter la divagation des animaux dans les cours d'eau,
- aménagement des exploitations agricoles** de façon à limiter l'écoulement des eaux de ruissellement vers les cours d'eau (récupération des eaux de toitures, mise en place de talus, fossés aveugles, etc.).

Des outils de sensibilisation sont également prévus afin d'inciter les usagers du littoral à préserver la qualité sanitaire des eaux.

L'ensemble de ces mesures est aujourd'hui en cours de mise en œuvre et la participation de tous contribue déjà à améliorer la qualité des eaux d'un littoral magnifique. Ce travail de fond doit aussi contribuer à pérenniser de nombreuses activités économiques et récréatives. Résultats de ce challenge d'ici quelques années !

Plus d'info :
SAGE Baie de Lannion, www.sage-baie-lannion.fr